

POLITIQUE ENVIRONNEMENT SNCF

LE 6 JUILLET 2022

La préservation de l'Environnement fait partie de la raison d'être du Groupe SNCF, entreprise d'utilité publique au service des mobilités durables ; c'est, avec l'Humain, les Territoires, et le Digital et l'Innovation, l'une des quatre lignes de force du Groupe. Le Groupe SNCF a rejoint l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies. Il adopte une démarche responsable et contribue directement à l'atteinte de 14 des 17 objectifs de développement durable.

Dans le respect de nos principes éthiques de comportement, nous rappelons que chaque salarié doit prendre en charge, à son niveau, une part de la responsabilité du Groupe SNCF vis-à-vis des générations actuelles et futures.

Nous, Président-Directeur Général de la SNCF, Président de Fret SNCF, Président-Directeur Général de SNCF Voyageurs, Président-Directeur Général de SNCF Réseau et Directrice-Générale de SNCF Gares & Connexions, nous engageons à réduire l'empreinte environnementale de nos activités en cohérence avec notre mission de mobilité durable et solidaire contributive de la transition écologique. Notre approche intègre l'ensemble du cycle de vie de nos produits, services et projets, qu'ils soient délivrés directement par nos collaborateurs au sein des sociétés SNCF ou, pour notre compte, par nos prestataires et fournisseurs.

Notre politique Environnement s'inscrit dans la stratégie RSE du Groupe SNCF et répond aux trois valeurs qui nous rassemblent :

1. Engagement

- Assurons-nous de connaître et de respecter nos obligations légales et nos engagements volontaires à travers un pilotage global de notre conformité.
- Appliquons notre culture de sécurité aux enjeux environnementaux dans une démarche de maîtrise des risques pour prévenir les effets à court et long terme de nos activités.
- Agissons de manière pro-active et transparente afin de :
 - prévenir les pollutions et nuisances portant atteinte aux cadres de vie, de travail, et à la santé,
 - préserver les milieux naturels et les écosystèmes contre tout dommage,
 - utiliser durablement les ressources naturelles (eau, énergie, matières premières...),
 - contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et rendre le système ferroviaire résilient pour nous y adapter.

2. Efficacité

- Pilotons la démarche d'amélioration continue de notre performance environnementale et mesurons notre progression vers les objectifs communs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2030 au travers de trajectoires et de politiques sectorielles telles que :
 - la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre de 30% pour celles liées aux activités de transport de voyageurs et de marchandises et de 50% pour celles liées aux bâtiments,
 - le développement de l'économie circulaire avec notamment la cible du zéro déchet non valorisé pour les produits et matières valorisables du cœur de métier ferroviaire,
 - la neutralité en particules dans les enceintes ferroviaires souterraines,
 - les engagements biodiversité pris dans le cadre de Act4Nature international.

- Dans l'organisation des moyens affectés aux enjeux environnementaux, créons au travers du système de management de l'environnement en place les conditions managériales pour activer les leviers suivants :
 - assurer que nos collaborateurs, prestataires et sous-traitants intervenant sur nos sites ainsi que les fournisseurs impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement appliquent les règles qui permettent de répondre aux exigences de la politique Environnement SNCF,
 - coordonner nos actions à l'échelle du Groupe pour les rendre plus efficaces, dans une approche hiérarchique, fonctionnelle et transversale, tant au niveau national que territorial, en associant l'ensemble des entités du Groupe et des directions d'appui concernées,
 - capitaliser et pérenniser nos différents savoir-faire en matière d'environnement, sensibiliser et former afin d'ancrer nos compétences et de déployer des standards partout où nous opérons.

3. Ouverture

- Installons un dialogue constructif et transparent avec nos parties prenantes :
 - internes : collaborateurs, instances représentatives du personnel, comités spécialisés du conseil d'administration,
 - externes : clients, fournisseurs, prestataires et sous-traitants, investisseurs, actionnaires, associations, riverains, représentants de l'Etat et des collectivités locales,

afin de comprendre et de prendre en considération leurs attentes, contribuer à la prise de conscience pour faire face aux défis environnementaux, mutualiser les savoirs et impulser de nouvelles approches, de l'innovation au bénéfice de la transition écologique et énergétique.

Nous nous engageons à respecter ces principes et à les adapter aux enjeux spécifiques de chacune de nos sociétés. Nous veillerons, avec l'ensemble de la ligne managériale, à ce qu'ils soient résolument mis en application.



Jean-Pierre FARANDOU
Président-Directeur Général de SNCF Holding



Frédéric DELORME
Président de Fret SNCF



Christophe FANICHET
Président-Directeur Général
de SNCF Voyageurs



Luc LALLEMAND
Président-Directeur Général
de SNCF Réseau



Marlène DOLVECK
Directrice Générale
de SNCF Gares & Connexions